



Pour diffusion immédiate

L'Ordre des architectes du Québec amorce une démarche collective pour faire progresser la qualité de la construction

Montréal, 25 février 2026 – L'Ordre des architectes du Québec annonce aujourd'hui le lancement d'un vaste chantier visant à mobiliser l'ensemble des acteurs de l'industrie de la construction autour de l'amélioration de la qualité de la construction au Québec. Cette démarche s'inscrit notamment dans un contexte marqué par l'accélération des projets de logements, la transformation des modes de réalisation, la pression accrue pour réduire les coûts des projets, ainsi que l'évolution récente du cadre législatif et réglementaire.

Le chantier proposera une série de consultations et d'échanges avec les parties prenantes de l'industrie, incluant les ministères et organismes publics, afin d'identifier les facteurs qui favorisent ou nuisent à la qualité des projets. L'objectif est de documenter les pratiques, d'établir collectivement un diagnostic juste des enjeux de qualité et de faire émerger un consensus au sein de l'industrie autour de pistes de solution réalistes.

« Le Québec vit de profondes transformations en matière de construction. Dans ce contexte, il est essentiel de prendre un pas de recul pour mieux comprendre les obstacles auxquels l'industrie est confrontée et déterminer ensemble ce qui peut être amélioré. Ce chantier se veut un espace neutre et collaboratif, orienté vers des solutions concrètes, applicables et consensuelles », a déclaré Pierre Corriveau, président de l'Ordre des architectes du Québec.

Les travaux s'intéresseront à deux volets fondamentaux de la qualité :

- La qualité des processus dont, par exemple, la planification, la formulation des besoins, la gouvernance des projets, le respect des budgets et des échéanciers
- La qualité des résultats, incluant entre autres la réponse aux besoins, la résilience et l'entretien des projets.

Ce chantier s'échelonnera sur une période de trois ans à l'issue de laquelle des recommandations constructives seront formulées pour améliorer durablement la qualité des projets de construction au Québec.

– 30 –

Source : Ordre des architectes du Québec

Renseignements : Geneviève King-Ruel, conseillère aux affaires publiques et relations gouvernementales | gkingruel@oaq.com | 514 937-6168, poste 233

À propos de l'Ordre des architectes du Québec

L'Ordre des architectes du Québec est un ordre professionnel dont la mission est d'assurer la protection du public. À cette fin, il contrôle l'accès à la profession d'architecte et en régit l'exercice au Québec. Dans le cadre de son mandat, l'Ordre s'intéresse à toute question d'intérêt pour la profession ou de nature à influencer sur la qualité de l'architecture et du cadre bâti.